

## Les radios privées sont-elles dans le collimateur des autorités burundaises ?

RFI, 10 août 2011 Burundi : les autorités contestent toute forme d'intimidation à l'égard des journalistes Avec notre correspondant à Bujumbura Les radios privées sont-elles dans le collimateur des autorités burundaises ? La question mérite d'être posée dans ce pays, au vu de ce qui se passe depuis quelques temps. De nombreux journalistes sont en procès. D'autres sont régulièrement convoqués par la justice, comme c'est le cas pour les rédacteurs en chef des deux principales radios privées du Burundi.

Comme par hasard, les deux rédacteurs en chefs se sont retrouvés hier matin, mardi 9 août 2011, dans les couloirs du parquet près du tribunal de grande instance de Bujumbura. Patrick Mitabaro de radio Isangarino en était son deuxième interrogatoire en deux semaines, alors que Bob Rugurika de la Radio publique africaine, une station que le pouvoir supporte de moins en moins pour son ton très critique, est devenu un habitué des bureaux du procureur. « J'en suis à ma cinquième comparution en moins d'un mois ; j'ai l'impression qu'il y a un plan d'intimidation, ils veulent nous traumatiser, nous garder sous pression judiciaire, nous empêcher de faire le travail comme on le faisait. » Une volonté de harceler les médias indépendants... Le rédacteur en chef de la Rpa assure qu'il ne va pas baisser bien sûr, mais on le sent très tendu comme si il était touché par les effets de cette opération suspendue en permanence au-dessus de sa tête. Corruption, exécutions extrajudiciaires, arrestations arbitraires, selon l'Union burundaise des journalistes, les deux radios privées dénoncent chaque jour les nombreux cas de violation des droits humains sur fond de nouvelles violences au Burundi. Par la voix d'Alexandre Niyungeko, son président, ce syndicat appelle le pouvoir burundais à mettre fin à ce qu'il qualifie de « campagne d'intimidation ». « Il y a une volonté de harceler les médias indépendants, empêcher les médias de traiter certains sujets qui fâchent les pouvoirs publics. Je pense que l'on devrait pas céder à ce genre d'intimidation. » Interrogé par RFI, un haut responsable burundais a déclaré que les yeux sur le cœur, assurant que tout cela était tout à fait normal dans ce pays où la magistrature est indépendante.